



Rapport des vérificateurs des comptes

A l'Assemblée Générale ordinaire du 22 Avril 2023

Nous avons procédé, selon le mandat qui nous a été confié, à la vérification des comptes 2022 de Shozindo Swiss.

Les contrôles effectués ont permis de constater que la comptabilité est correctement tenue.

Les pièces comptables (comptes et justificatifs) ont été mises à notre disposition et toutes les explications demandées ont été fournies.

A la suite de notre vérification, nous vous proposons :

1. d'approuver les comptes tels que présentés.
2. d'imputer une perte de Frs. 112.55 au compte capital qui se monte ainsi à Frs 22'447.09.
3. de donner décharge au Trésorier.

Chavannes, le 22 Avril 2023

Les vérificateurs : Olivier Druey 

Luca Huber